

**DOSSIER DE SOLLICITATION POUR LA REALISATION D'UN
RACCORDEMENT INDIVIDUEL AU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION
GERE PAR RET POUR UNE INSTALLATION DE CONSOMMATION
D'ELECTRICITE DE PUISSANCE COMPRISE ENTRE 36 kVA et 250 kVA
(Particulier, professionnel ou collectivité)
PRESENTATION et FORMULAIRE DE DEMANDE**



8 Voie Eugène Fournier-Bidoz
BP 30
74230 – THÔNES
☎ 04 50 32 17 17

Création : Octobre 2014 V.1
Version : Mars 2021 V.3

Nombre de pages : 5

FOR-TECH-047

- **Détail de la dernière mise à jour :**
 - Ajout de renseignement adresse mail
 - Modification de mise en page
- **Documents associés et annexes :**

- **Résumé :**

Ce document est constitué d'une première partie explicitant la procédure générale de demande de raccordement.

En seconde partie, un formulaire de renseignement est à utiliser pour formaliser la demande. Ce formulaire à renvoyer à nos services à l'adresse indiquée sur celle-ci et accompagnée des pièces requises.

La précision et la complétude des informations transmises pour la demande conditionnent le délai de réponse de nos services. Une demande trop imprécise risque en effet de ne pas être exploitable en l'état et de nécessiter une demande de complément d'information.

Afin de permettre un traitement efficace du dossier, il est préférable de nous faire parvenir toutes les pièces sur un support informatisé (*photos numériques, numérisation de document papier etc...*) et ce, par e-mail à l'adresse électronique guichet-raccordement@ret.fr.

Le dossier de demande de raccordement permet au Distributeur RET d'effectuer l'étude de raccordement de l'Installation et d'établir une proposition de raccordement au demandeur.

Seules les pages 3 à 5 du formulaire, avec date et signature, sont à retourner avec les pièces demandées.

GUIDE ET MODE D'EMPLOI POUR REALISER UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT DEFINITIVE

ETAPE 1: Emission de la demande :

Envoi du formulaire pour une demande de raccordement, le formulaire comprend les pièces-jointes énumérées dans l'encadré ci-dessous.

Si le formulaire n'est pas complet et précis, il ne pourra pas être traité par les services.

Dès le dossier considéré comme complet, un accusé de réception vous sera envoyé en vous indiquant qu'un chargé d'affaires sera affecté à votre dossier.

!/ AUCUN DEVIS NE SERA REALISE DE TYPE "CHIFFRAGE" POUR JUSTIFIER UN FUTUR PROJET, LA RET NE REALISE PAS D'ETUDE EXPLORATOIRE.

Pour nous permettre d'établir une Proposition Technique et Financière pour votre raccordement électrique, nous vous remercions de nous retourner le présent formulaire (pages 3 à 5) dûment complété (*éventuellement avec l'aide de votre installateur électricien*), **accompagné obligatoirement** :

- **D'un plan de situation avec la localisation de votre parcelle** (au format DWG si plan informatique) disponible sur le site : www.cadastre.gouv.fr
- **Du plan de masse concernant votre projet** (au format DWG si plan informatique) avec indication de l'emplacement souhaité du coffret en limite de parcelle et du panneau de comptage
- **D'une copie de l'autorisation d'urbanisme accordée** (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager...) si votre projet y est soumis, **ou autorisation de votre commune** dans les autres cas (autorisant un nouveau raccordement)
- Le cas échéant **une copie du mandat ou de l'autorisation du tiers représentant le demandeur**
- (Recommandé) une photo du terrain à raccorder avec implantation souhaitée des coffrets
- Si vous êtes un professionnel (SCI, SARL, GAEC, etc...), **joindre le coupon réponse 1 "Eligibilité aux tarifs réglementés de vente de l'électricité"** disponible via notre site internet www.ret.fr

SI L'UN DES DOCUMENTS OU L'UNE DES INFORMATIONS VENAIENT A MANQUER, LA DEMANDE NE POURRA ÊTRE RECEVABLE.

Merci d'adresser l'ensemble des documents à l'adresse suivante :

**REGIE D'ELECTRICITE DE THONES
SERVICE RACCORDEMENT
8 VOIE EUGENE FOURNIER-BIDOZ
BP 30
74230 - THONES**

Ou cas échéant documents à retourner par courrier électronique: guichet-raccordement@ret.fr

ETAPE 2: Réception d'une Proposition Technique et Financière (*devis accompagné des conditions particulières*).

La Proposition Technique et Financière (PTF) est établie après la réalisation par RET d'une visite terrain, d'une étude technique et électrique, l'analyse et l'application des textes juridiques en vigueur (notamment le Code de l'énergie et autres prescriptions réglementaires), le chiffrage de la solution du GRD.

Le délai réglementaire de réalisation et d'envoi de la PTF débute à partir de la date de complétude du dossier. Ce délai maximum de réalisation de la PTF est de **maximum de 6 semaines lorsqu'il y a une extension de réseau BT**.

Le délai de validité de la PTF est de 3 mois, celle-ci détaille les travaux à la charge de RET et ceux à la charge du demandeur.

ETAPE 3: Réalisation des travaux.

Après paiement du solde des travaux, acceptation du devis et conditions particulières éventuelles, et fourniture de l'ensemble des documents demandés (Consuel, AAT, Fiche souscription choix acheminement, document type 2 et autres documents demandés par le chargé d'affaires en lien avec la spécificité de votre projet), les travaux peuvent être programmés par RET. A l'issue des travaux, le dossier est soldé.

Une Géodétection du branchement est réalisée à la fin des travaux. Pour cela un accès à votre propriété sera nécessaire afin que notre prestataire localise le branchement réalisé. Cette opération nécessite un marquage temporaire à la bombe de peinture et d'un relevé GPS.

**Formulaire de demande de raccordement au réseau public de distribution
d'électricité géré par RET pour une installation individuelle de
consommation de puissance comprise entre 36 kVA et 250 kVa,
raccordé au réseau basse tension
(Particulier, professionnel ou collectivité)**

Fiche de renseignements à retourner dûment complétée et signée avec tous les justificatifs demandés

Référence interne : N° d'affaire

DEMANDEUR		<input type="checkbox"/> Particulier	<input type="checkbox"/> Professionnel	<input type="checkbox"/> Collectivité
Nom, Prénom (si particulier) Société (si professionnel)				
N° de SIRET (si "professionnel/Société")				
Code activité NAF/NACE				
Coordonnées du Demandeur	Nom de l'interlocuteur sur site			
	Adresse complète			
	Téléphones (mobile et fixe)	/		
	Mail			
Coordonnées pour envois des devis / factures liés au raccordement ¹	Nom de l'interlocuteur			
	Adresse complète			
	Téléphones (mobile et fixe)	/		
	Mail			

LOCALISATION DU SITE A RACCORDER

Commune :
Parcelle (section et numéro) :
Adresse exacte :

DATE ECHEANCE DU PROJET

A titre indicatif, date souhaitée de mise en service :

AUTRE PROJET EN LIEN AVEC CETTE DEMANDE DE RACCORDEMENT :

Y a-t-il un autre projet en lien avec cette demande de raccordement (*production, consommation*) ?

Oui Non

Si oui, préciser:

¹ Ne pas compléter si les coordonnées sont identiques aux coordonnées du Demandeur

INSTALLATION OBJET DE LA DEMANDE

La demande de raccordement concerne :

- Une nouvelle installation
 ↳ (préciser l'usage de l'installation : bâtiment collectif, local professionnel, commerce, etc...)
- Habitat collectif (préciser le nombre de logements):
 ↳ /!\ Si collectif **de plus de 2 logements**, il vous faut **compléter le formulaire de demande de raccordement groupé** disponible via notre site internet www.ret.fr
- La modification d'un raccordement existant : préciser
 Installation individuelle existante → Référence EDL/PDS (l'EDL/PDS figure sur votre facture)
 Type de contrat (Mono/Tri et Puissance):
- Autres, préciser l'usage de l'installation :

Raccordement individuel	<input type="checkbox"/> Domestique individuel <input type="checkbox"/> Professionnel, Entreprise ou Collectivité public ↳ Préciser l'activité :
Point de livraison	N° parcelle :
	Adresse / CP / Ville :

OUI, mon projet nécessite une Autorisation d'Urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, etc...)

Numéro de l'Autorisation d'Urbanisme :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT LA COPIE DE L'ARRETE D'AUTORISATION D'URBANISME DE VOTRE PROJET

NON, mon projet ne nécessite pas d'Autorisation d'Urbanisme.

Joindre l'autorisation de votre commune pour l'ajout d'un nouveau raccordement (Courier à demander en Mairie)

PALIER TECHNIQUE DE RACCORDEMENT : (Cf. barème du distributeur pour la facturation des raccordements)

Raccordement Basse Tension triphasé de puissance > à 36 kVA :

- Supérieure à 36 kVA et inférieure ou égale à 60 kVA → Préciser la puissance prévisionnelle utilisée : kVA
- Supérieure à 60 kVA et inférieure ou égale à 120 kVA → Préciser la puissance prévisionnelle utilisée : kVA
- Supérieure à 120 kVA et inférieure ou égale à 250 kVA → Préciser la puissance prévisionnelle utilisée : kVA

Cette puissance de raccordement ainsi que la puissance souscrite devront être identiques dans votre contrat de fourniture.

La puissance de raccordement se déduit de l'intensité maximale que l'utilisateur souhaite soutirer au Réseau Public de Distribution. C'est un des paramètres déterminants qui permet à RET de mener les études techniques nécessaires au raccordement. Si, à l'avenir, les besoins de puissance dépassent cette puissance de raccordement, les éventuels travaux d'adaptation du réseau desservant l'Installation seront à la charge de l'utilisateur.

PUISSANCE DE SOUSCRIPTION :

(La puissance de souscription ne peut excéder la Puissance de Raccordement. Pour déterminer la puissance de souscription, vous devez analyser vos besoins et la façon dont vous utilisez l'électricité.)

Puissance de souscription envisagée (kVA)

Le CCPI doit être accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé. Le coffret de contrôle commande est positionné à côté du CCPI dans une armoire, accessible depuis le domaine public.

INTERVENANTS DE VOTRE PROJET

Coordonnées du Maître d'œuvre <input type="checkbox"/> Architecte <input type="checkbox"/> Bureau d'Etudes <input type="checkbox"/> Constructeur	Raison Sociale	
	Nom Interlocuteur	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone (mobile)	
	Adresse mail	
Coordonnées de l'installateur (électricien)	Raison Sociale	
	Nom Interlocuteur	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone (mobile)	
	Adresse mail	
Coordonnées de l'entreprise de Génie civil / Terrassement / VRD	Raison Sociale	
	Nom Interlocuteur	
	Adresse / CP / Ville	
	Téléphone (mobile)	
	Adresse mail	

PRECISIONS SUR LES APPAREILS ELECTRIQUES DE VOTRE INSTALLATION :

La liste suivante nous permet d'identifier le type d'appareil que comporte votre Installation. Certains de ces appareils présentent des caractéristiques particulières, il est important de les identifier pour apporter à votre projet la solution de raccordement la plus adaptée et ainsi garantir la qualité de votre alimentation électrique.

Vos installations comportent :

<input type="checkbox"/> Autoproduction	<input type="checkbox"/> Ascenseur ou monte-charge
<input type="checkbox"/> Pompes à chaleur	<input type="checkbox"/> Onduleur de puissance
<input type="checkbox"/> Appareils de radiologie	<input type="checkbox"/> Engins de levage (pont roulant)
<input type="checkbox"/> Climatisation	<input type="checkbox"/> Nombre important d'ordinateurs (PC)
<input type="checkbox"/> Machines à souder	<input type="checkbox"/> Concasseur
<input type="checkbox"/> Chaudière électrique	<input type="checkbox"/> Compresseur de fluides
	<input type="checkbox"/> Autre (Préciser) :

OBSERVATIONS, REMARQUES, COMPLEMENTS :

.....

.....

Date : A : Nom/Entreprise :

SIGNATURE (le demandeur du raccordement ou le tiers habilité) :

La signature de cette demande vaut engagement.